



Prime de réussite au bac pro MVA

Par **Clemhuv**, le **31/08/2015** à **13:50**

Bonjour à toute et a tous , alors voulais j'ai obtenue mon bac pro maintenance des véhicule automobile en juin 2015 .

Je voudrai savoir si j'ai le droit à la prime de réussite car la loi la supprimer en janvier 2015 .

Ma question est : ceux qui touche la prime sont ceux qui ont obtenue leur diplôme avant janvier 2015 ou ceux qui on signer leur contrat avant janvier 2015 ??

Merci de vos réponse , je voudrai trouver un document officiel